

Les Échos de Ternier



Lettre d'information
semestrielle

Décembre 2021

Association des Habitants et Amis du Hameau de Ternier

Compte rendu de la RÉUNION PUBLIQUE du 25 novembre dernier

Tout d'abord nous aimerions remercier la mairie d'avoir organisé une réunion publique concernant la circulation et l'aménagement dans le quartier de Ternier.

De nombreuses personnes motivées se sont déplacées.

Les responsables mairie (agents et élus) et les habitants ont fait preuve d'une belle qualité d'écoute.

Plusieurs sujets ont été abordés.

● Tout d'abord les **chaucidou** !

Sur la rue de l'Industrie les chaucidou accompagnés d'un cheminement piéton en site propre sont prévus pour début 2022. Ils commenceront à la sortie des immeubles et se termineront au niveau du pont de l'autoroute sur la route de Lathoy.

● Deux tracés possible d'une piste cyclable allant jusqu'à Archamps en passant par Lathoy ont été évoqués :

- par la route de Lathoy.

- par l'ancien chemin de Lathoy qui passe par Ternier.

De notre point de vue le chemin de Lathoy est un chemin très régulièrement fréquenté par les habitants, les enfants des classes, etc. C'est une zone de loisir et de détente. Or avec une circulation cycliste avec des vélos, mais aussi des vélos électriques, l'aspect détente en famille deviendra alors gravement compromis. De plus cela impliquerait un bétonnage lourd du chemin.

La rue de l'Industrie vers Lathoy qui est déjà une zone de circulation, sur une portion de laquelle aura déjà été aménagé des chaucidou nous paraît plus adaptée et les travaux à réaliser ne nous semblent pas plus importants.

● Les sorties de parkings privés des résidences Céliane et Évidence débouchent toutes les deux à la hauteur du passage à niveau de l'avenue de Ternier ce qui est dangereux. Des solutions existent mais le problème est complexe et les choix restent à faire.

● Les parkings sauvages doivent être régulés de façon à permettre le passage normal des camions poubelles par respect pour les agents du service public.

● La création pour Septembre 2022 d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) pour 4 personnes diplômées et 16 enfants sur l'emplacement de l'ancienne marbrerie Gandy. Quelle bonne nouvelle !

(suite p. 2)

Le Mot du Président

Chers habitants et amis de Ternier.

Depuis le début de l'été nous avons tous repris nos activités.

Nous sommes sortis, partis en vacances et nous avons retrouvé nos proches.

Nous avons aussi soigné notre hameau, la beauté de son vallon, l'état de son ruisseau.

Au sein de la commune les activités municipales ont, elles aussi pu reprendre un cours plus normal.

Nous nous sommes rendus à une réunion publique sur l'aménagement du hameau dont nous vous faisons un compte rendu.

Nous aurions aimé vous convier à une petite fête histoire d'échanger un verre de l'amitié avant Noël.

Hélas ce ne sera pas possible, il nous faut être patient. Ce n'est pas encore le moment.

Restons positifs elle se fera aussitôt que possible et d'ici-là continuons à nous serrer les coudes et à sourire derrière nos masques.

Et pour terminer nous vous annonçons que nous avons fixé la date de notre prochaine Assemblée Générale au 5 février 2022.

Nous vous attendons nombreux.



Les Brèves de Ternier

Amélioration de la circulation.

L'installation si attendue du miroir à l'intersection de l'avenue de Ternier et de la rue des Vieux Châteaux n'est pas destinée aux narcissiques mais bien à l'amélioration de la sécurité routière.

La raison pour laquelle ce miroir se situe sur l'Avenue de Ternier et non pas sur la rue des Vieux Châteaux est un rappel de la priorité à droite dans tout le hameau.

De plus, à cette même intersection, nous saluons le marquage au sol et la mise en place d'un panneau mobile matérialisant un stationnement interdit avec mise en fourrière.

(suite p. 2)



Bonnes fêtes à tous ! Prenez soin de vous et de votre entourage.

Compte rendu de la RÉUNION PUBLIQUE du 25 novembre dernier (suite)

● Finalement le **nouveau PLU** a été abordé brièvement bien que ce soit une de nos principales préoccupations. Concernant le quartier de Ternier le nouveau PLU devrait offrir des protections intéressantes pour une urbanisation modérée. Actuellement les permis de construction à Ternier sont gelés jusqu'à fin Juin 2022.

Hélas il semble qu'il y ait peu de chance pour que ce nouveau PLU soit déjà voté à cette date. Ce qui voudrait dire que des immeubles supplémentaires pourraient être construits à l'entrée du hameau sur l'avenue de Ternier, six niveaux plus attiques sans retrait (pas de trottoir prévu) : effet canyon garanti !

Nous sommes fortement favorables pour des mesures de protections provisoires telles que des périmètres d'études comme évoqués lors de la réunion par la mairie. Nous comptons sur la mairie pour que ces solutions soient effectives avant la fin du gel.

● De cette réunion encore diverses propositions ont été lancées : **radars pédagogiques** pour les chauffards, changements des panneaux direction vers les commerces, dessin d'un **mini rond point** permettant un demi-tour sécurisé au carrefour Industrie - Ternier . Et bonheur ! Il semble que le **panneau Ternier** à l'entrée du hameau soit en bonne voie d'acheminement !

● Sur la proposition de la mairie le problème des **poubelles de tri** à l'entrée au carrefour Industrie Ternier sera traité dans une autre réunion.

● A noter que nous avons la chance de pouvoir utiliser un nouvel outil informatique nommé « **padlet** » sur lequel nous pouvons mettre nos avis et propositions d'amélioration pour le quartier.

Nous vous encourageons vivement à utiliser cet outil à titre individuel. https://padlet.com/participation_stjulien/o8zd5dhfееаexuf5

On nous a rappelé que pour ceux qui préfèrent une relation plus directe avec la mairie il y a toujours la permanence sur les marchés tous les vendredis de 10h00 à 11h00.

Pour terminer on se félicite encore que cette réunion se soit déroulée de façon sympathique, **ouverte au dialogue**.

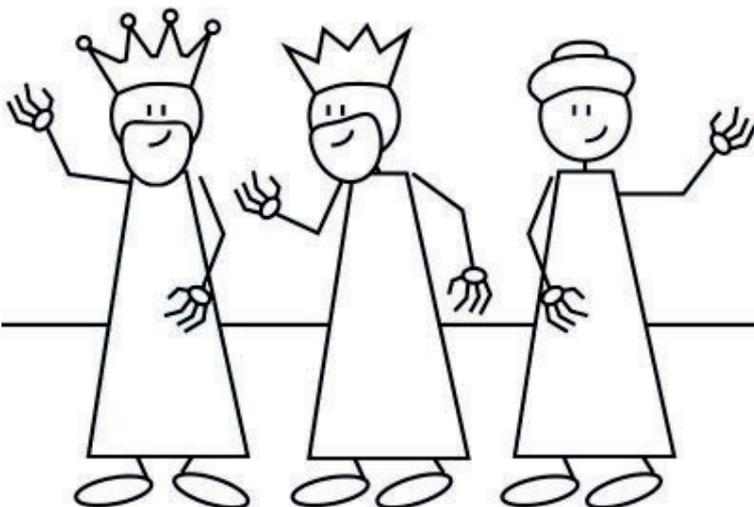
À VOS CRAYONS !

Afin d'animer le quartier nous vous proposons de dessiner des Rois. A vous de faire jouer vos couleurs et votre imagination. (Il y aura peut-être des Reines. Qui sait?)

Vos magnifiques dessins, seront alors exposés le 6 janvier à différents endroits dans le quartier.

N'oubliez pas de noter votre nom et votre âge sur vos dessins.

Pour participer il vous suffit de nous envoyer vos dessins par email : info@asso-hameau-ternier.fr ou de les déposer directement dans la boîte aux lettres de M. BABEL, 42 avenue de Ternier, qui nous fera suivre vos œuvres.



Les Brèves de Ternier (suite)

Ramassage des déchets du printemps dernier.

Comme traditionnellement, nous avons organisé une journée de ramassage des déchets du hameau le 26 juin à laquelle tous les habitants de Ternier étaient conviés. Une dizaine de personnes se sont attelées à la tâche dans une atmosphère conviviale.

Le nettoyage s'est concentré principalement sur l'avenue de Ternier ainsi que sur le bas du chemin Violet avec une attention particulière pour le pont.

Ce dernier étant en bois, sous couvert d'arbres, il demande un entretien régulier pour le conserver, car la terre et les déchets végétaux s'immiscent entre les lames et le dégradent.

Il serait indispensable que cet entretien se fasse régulièrement.



L'association du Préau à Lathoy a obtenu le deuxième prix « **Nature en Ville** » (parmi 3 prix décernés) octroyé par la Ville de Genève afin de récompenser des citoyens pour leurs projets écologiques. Ce concours regroupe le Tout Genève.

Le projet primé est de faciliter le passage des hérissons entre les différentes propriétés afin qu'ils puissent éviter de se retrouver sur la route.

Avis aux personnes intéressées et Bravo ! pour cette initiative qui a porté ses fruits et pour ce rayonnement transfrontalier !



Plusieurs moyens de nous contacter :

- 1) **La boîte aux lettres**
à l'angle rue des Vieux Châteaux et avenue de Ternier
- 2) **Mme Francine KIRCH**, notre membre dévouée
téléphone : 04 50 04 62 75
- 3) **mail** : info@asso-hameau-ternier.fr
site : www.asso.hameau.ternier.fr

Bulletin d'Adhésion

À envoyer à **Lorenz STAMPFLI**, Trésorier 70 Avenue de Ternier - 74160 St-Julien-en-Genevois ou à info@asso-hameau-ternier.fr

NOM _____ PRÉNOM _____ MAIL _____

ADRESSE _____ TÉL. : _____

Je règle mon adhésion de 20€ pour l'année 2020 par Chèque Espèces Virement sur le Compte ouvert au Crédit Agricole des Savoie : **RIB** : Code Banque : 18106 - Code Guichet : 00034 - Clé Rib : 17 - **IBAN** : FR76 1810 6000 3496 7422 1395 917

DATE _____ SIGNATURE _____